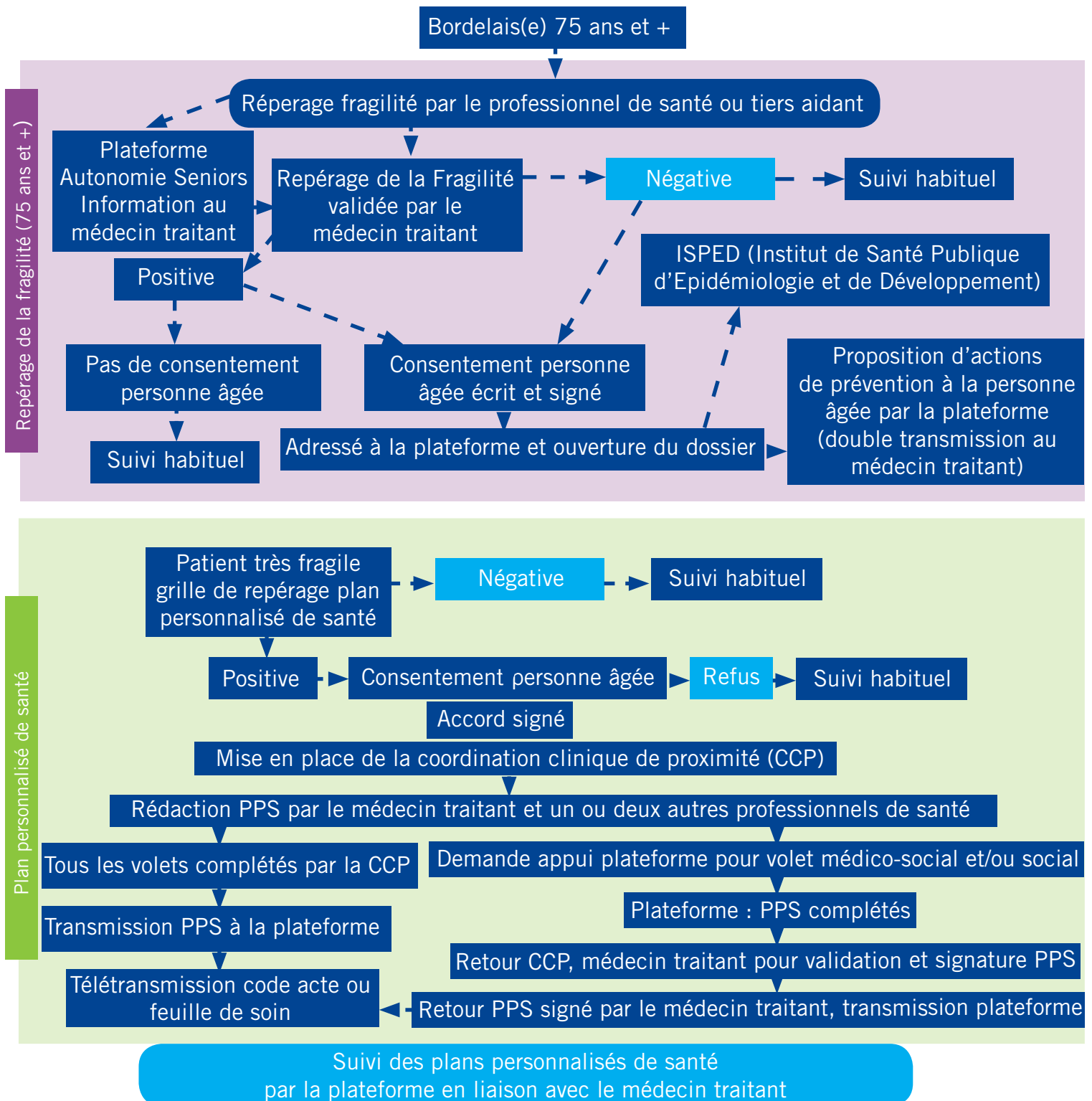


FICHE PRATIQUE

Médecins

Présentation de l'action



1) Repérage de la fragilité pour les personnes âgées :

Patients de 75 ans et +, autonomes (ADL 5/5), à distance de pathologie aiguë DEPISTAGE			
	OUI	NON	Ne sait pas
Durant la semaine écoulée, je me suis senti(e) seul(e)			
Votre patient a-t-il perdu du poids au cours des 3 derniers mois de manière involontaire ?			
Votre patient a-t-il plus de difficultés pour se déplacer depuis ces 3 derniers mois ?			
Votre patient se plaint-il de sa mémoire ?			
Votre patient a-t-il une vitesse de marche ralentie (plus de 4 secondes pour parcourir 4 mètres) ?			



Si vous avez répondu oui à une de ces questions.
 Votre patient vous paraît-il fragile ? (entourez) OUI NON

2) Grille de repérage pour élaboration d'un PPS

Vous pouvez initier un PPS si vous répondez oui à l'une des 6 interrogations suivantes

La personne :	OUI	NON	Ne sait pas
a-t-elle été hospitalisée en urgence (au moins une fois depuis 6 mois) ?			
a-t-elle une polyopathie (n>3) ou une insuffisance d'organe sévère ¹ ou une polymédication (n>10) ?			
a-t-elle une restriction de ses déplacements, dont un antécédent de chute grave ?			
a-t-elle des troubles cognitifs, thymiques, comportementaux (dont addictions) ne lui permettant pas de gérer son parcours de santé ou mettant en difficulté l'aidant/l'entourage ?			
a-t-elle des problèmes socio-économiques (isolement, habitat, faibles ressources) ?			
a-t-elle des problèmes d'accès aux soins ou d'organisation des soins ?			

3) Codes et tarifications

PPS réalisé par le médecin traitant et 1 autre professionnel de santé	
Code acte médecin traitant PPS 0,6	Valeur 60% soit 60 euros
Code acte autre PSL PPS 0,4	Valeur 40% soit 40 euros

PPS réalisé par le médecin traitant et 2 autres PS (Masseur kiné, infirmier, pharmacien)	
Code acte médecin traitant PPS 0,4	Valeur 40% soit 40 euros
Code acte autre PSL PPS 0,3	Valeur 30% soit 30 euros
Code acte pharmacien PPH	Valeur 30% soit 30 euros